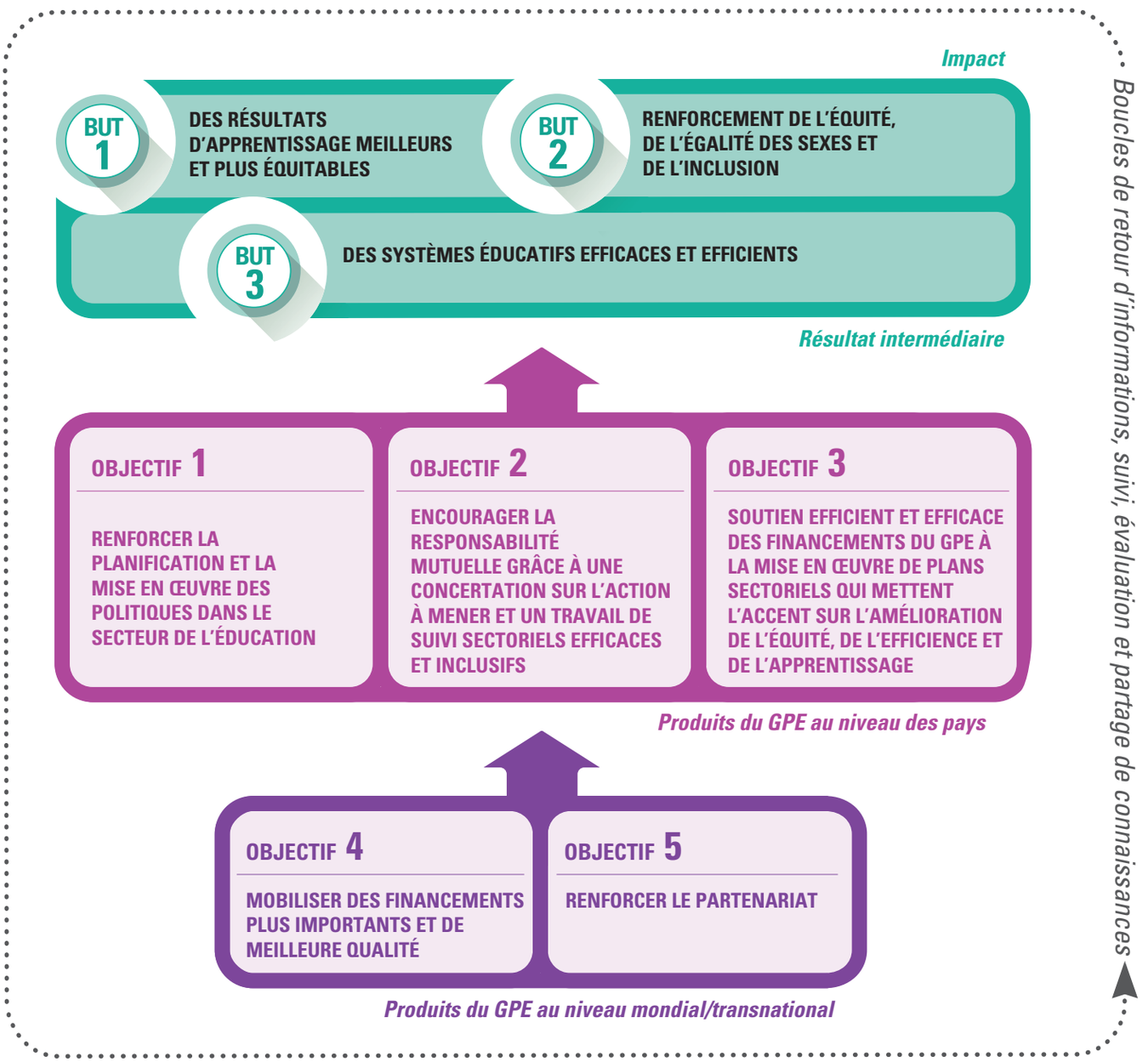
PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION

La théorie du changement de GPE 2020



La théorie du changement de GPE 2020

Hypothèses: *Activer les leviers du changement**

Hypothèses: *Intrants au niveau des pays et principaux domaines de responsabilité mutuelle**

Hypothèses: *Intrants du Partenariat et principaux domaines de responsabilité mutuelle**

Impact

But 1 — Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité

But 2 — Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité

Résultat intermédiaire

But 3 — Des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

Produits du GPE au niveau des pays

OBJECTIF 1

RENFORCER LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

- **(a)** Soutenir des plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des faits probants et axés sur l'équité, l'égalité des sexes, l'efficience et l'apprentissage
- **(b)** Améliorer la mise en oeuvre du plan sectoriel par le partage des connaissances et des bonnes pratiques,le renforcement des capacités et un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion

OBJECTIF 2

ENCOURAGER LA RESPONSABILITÉ MUTUELLE GRÂCE À UNE CONCERTATION SUR L'ACTION À MENER ET UN TRAVAIL DE SUIVI SECTORIELS EFFICACES ET INCLUSIFS

- **(a)** Promouvoir un dialogue et un suivi sectoriels inclusifs et fondés sur des faits probants, grâce à des groupes locaux des partenaires de l'éducation sous l'égide des pouvoirs publics et à un processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement
- **(b)** Renforcer la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à réfléchir à l'action à mener et à assurer un travail de suivi sectoriel sur la base de faits probants dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage, en s'appuyant sur la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats

OBJECTIF 3

SOUTIEN EFFICIENT ET EFFICACE DES FINANCEMENTS DU GPE À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS SECTORIELS QUI METTENT L'ACCENT SUR L'AMÉLIORATION DE L'ÉQUITÉ, DE L'EFFICIENCE ET DE L'APPRENTISSAGE

- **(a)** Les financements du GPE servent à améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage
- **(b)** Les financements du GPE servent à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs nationaux
- **(c)** Les financements du GPE servent à améliorer l'équité dans les systèmes éducatifs nationaux et l'accès à ces systèmes
- **(d)** Le modèle de financement du GPE est mis en oeuvre de manière efficace pour que les pays atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage
- **(e)** Les financements du GPE sont évalués en fonction du bon advancement de la mise en oeuvre

Produits du GPE au niveau mondial/transnational

OBJECTIF 4

MOBILISER DES FINANCEMENTS PLUS IMPORTANTS ET DE MEILLEURE QUALITÉ

- **(a)** Favoriser des financements internationaux accrus, durables et mieux coordonnés pour l'éducation en diversifiant les bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du GPE, et en augmentant leur nombre
- **(b)** Plaider pour un meilleur alignement et une plus grande harmonization des financements du GPE et de ses partenaires internationaux s'agissant des plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et des systems éducatifs nationaux
- **(c)** Soutenir des financements nationaux accrus, efficients et équitables pour l'éducation par un effort de sensibilisation au niveau transnational, une responsabilité mutuelle, et un appui à des mécanismes transparents de suivi et d'établissement de rapports

OBJECTIF 5

RENFORCER LE PARTENARIAT

- **(a)** Promouvoir et coordonner, de façon cohérente sur le plan national, les divers rôles,
- **(a)** responsabilités et obligations des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, de la société civile,des organisations d'enseignants et du secteur privé par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et d'un modèle opérationnel renforcé
- **(b)** Utiliser de manière efficace le partage des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle mondiale et transnationale afin d'améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage
- **(c)** Élargir le rôle de mobilization et de sensibilisation du GPE en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation
- **(d)** Améliorer l'efficience et l'efficacité organisationnelles du GPE en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire
- **(e)** Investir dans le suivi et l'évaluation pour disposer d'éléments concrets sur les résultats du GPE, renforcer les responsabilités mutuelles et améliorer les activités du partenariat

Boucles de retour d'informations, suivi, évaluation et partage de connaissances

* **Hypothèse générale d'impact :** le modèle de partenariat du GPE permet de mobiliser les produits à chaque niveau de la théorie du changement pour atteindre les résultats recherchés. L'amélioration de la planification, du suivi et d'un dialogue inclusif sur la politique de l'éducation, conjointement à l'amélioration des financements, permet d'établir des systèmes éducatifs plus solides axés sur l'équité et l'apprentissage

Hypothèses au niveau des pays : les partenaires du GPE collaborent efficacement au niveau des pays à la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation et à la poursuite des objectifs nationaux. Les pays en développement partenaires mettent en place des mécanismes de dialogue sur la politique de l'éducation efficaces et inclusifs, associant notamment la société civile et les enseignants. Les pays en développement partenaires accroissent les financements nationaux au titre de l'éducation. Les pays en développement partenaires donnent la priorité à la création, à l'utilisation et au partage de données fiables et ventilées sur le secteur de l'éducation pour assurer un suivi et une planification fondée sur les faits

Hypothèse au niveau mondial : tous les partenaires adhèrent au modèle de partenariat du GPE et participent au suivi, au partage des connaissances et à des activités de plaidoyer en faveur des objectifs du GPE. Les contributions des bailleurs de fonds au GPE et au secteur de l'éducation des pays partenaires du GPE augmentent. Le Conseil adopte un plan de mise en œuvre réaliste et réalisable pour atteindre les objectifs stratégiques du GPE